

PROJET D'AGGLOMÉRATION

Ce qui va se passer en 2014

2014 est une année importante pour l'agglomération de Delémont.

Trois domaines prioritaires feront l'objet d'intenses réflexions et décisions.

Tour d'horizon.

Signature de l'accord de prestations

La Confédération soutient les agglomérations, à condition qu'elles se dotent de projets coordonnant urbanisation et transports. Le premier projet, accepté en 2008, concerne les domaines des transports et de l'agglomération. Le projet de 2e génération déposé en 2012 ayant été approuvé récemment, la décision formelle sera prise sous deux formes. D'une part, par la décision des Chambres fédérales de mettre les crédits à disposition et, d'autre part, par la signature d'un accord de prestations entre la Confédération, la République et Canton du Jura et le Syndicat d'agglomération. Comme son nom l'indique, l'accord précise qui fait quoi.

Le Syndicat d'agglomération a présenté un programme de mesures qu'il s'engage à mettre en œuvre et qui s'articule autour des 5 orientations suivantes:

- Le «territoire de confluence» s'affirme comme l'espace qui procure à l'agglomération l'essentiel des surfaces pour couvrir les besoins de son développement, économique principalement, afin d'accueillir les activités ayant une dimension régionale et cantonale en particulier.

- Le secteur de la Gare de Delémont se confirme en tant que pôle de développement stratégique pour les acteurs économiques et les activités tertiaires, en particulier dans les domaines de la formation.

- Les plans d'aménagement des localités doivent affirmer une organisation qui valorise la proximité de l'habitat avec la nature, favorise l'accueil de nouveaux habitants et préserve le patrimoine bâti.

- L'importance des localités exige une offre en transports publics performante ainsi que des parcours de mobilité douce sûrs et agréables.

- La vision de l'agglomération intègre l'idée de contenir l'étalement et la dispersion des habitations afin de préserver le paysage et l'espace agricole.

Ces diverses orientations sont mises en œuvre par le biais de mesures d'organisation, telle la révision des plans d'aménagement locaux, et des mesures d'infrastructures, comme le réaménagement de certains axes routiers ou la réalisation de pistes cyclables, et de mesures en faveur des piétons.

Le Canton du Jura s'engage également au niveau de l'organisation (révision du Plan directeur cantonal et de certaines fiches) et sur le

plan des finances: planification des moyens nécessaires pour financer les investissements propres, par exemple pour les routes cantonales concernées.

La Confédération soutient les mesures proposées par une subvention de 35 % de certains projets d'infrastructures.

Un premier accord de prestations avait été signé en 2011 pour le projet d'agglomération de première génération. Le second le sera en été 2014.

Plan directeur régional

Le Plan directeur régional est un instrument de planification situé à un niveau intermédiaire entre le Plan directeur cantonal et l'aménagement local. Son objectif principal est particulièrement ambitieux, à savoir coordonner toutes les politiques sectorielles en lien avec le territoire au-delà des limites communales, dans un espace fonctionnel.

La réalisation du Plan directeur régional est prévue depuis la constitution du Syndicat d'agglomération. Elle constitue une étape indispensable dans l'objectif visant à la coordination de l'aménagement du territoire et des transports.



Le « territoire de confluence » est défini par l'ensemble des surfaces destinées à couvrir les besoins du développement de l'agglomération avec une dimension régionale et cantonale.

Une première étape (phase 1) a été réalisée en 2013. Le rapport technique adopté par le conseil d'agglomération le 1^{er} octobre 2013 précise la problématique, les enjeux et les objectifs de la démarche.

L'assemblée d'agglomération a voté en 2013 un crédit de 290'000 francs en faveur de la réalisation du Plan directeur régional. Ce montant comprend toutes les étapes réalisées et futures. La commission d'aménagement réunit tous les conseillers communaux responsables des domaines concernés. Elle tiendra plusieurs séances en 2014 afin d'analyser en détail toutes les propositions à l'étude et esquissées dans le rapport technique réalisé en 2013.

Une fois réalisé, en 2015, le plan directeur sera soumis à l'approbation de chaque Conseil communal, puis de l'assemblée d'agglomération. Il engagera tant les autorités communales que celles de l'agglomération.

Urbanisation, habitat paysage, mobilité

On peut dresser un bref tour d'horizon des thèmes qui seront traités. Le domaine le plus volumineux sera l'urbanisation, avec le dimensionnement des zones à bâtir destinées à l'habitat, la réhabilitation de l'habitat dans les centres anciens, les centres des localités et espaces publics, les zones d'activités et les infrastructures.

Les circulations seront étudiées sous l'angle de la mobilité, du stationnement, des transports publics et individuels. Une conception évolutive du paysage sera étudiée. Enfin, les domaines de l'agriculture et de la planification énergétique territoriale auront une place importante.

On notera que la réalisation du Plan directeur régional de l'agglomération se fera en parallèle à la révision du plan d'aménagement local de la

Ville de Delémont. Cela représente un énorme potentiel de rationalisation des réflexions, et finalement des économies.

Organisation du projet d'agglomération

La gestion du Projet d'agglomération de Delémont sera redéfinie entre les trois partenaires que sont le Département cantonal de l'environnement et de l'équipement et le Syndicat d'agglomération de Delémont ainsi que la Commune de Delémont.

Il est prévu de mieux définir, d'une part, le cadre conventionnel et la répartition des tâches, ainsi que de dégager une force de travail opérationnelle.

En résumé, l'Etat continuera d'assurer le lien avec les offices fédéraux. Le Syndicat d'agglomération de Delémont s'engagera à mettre sur pied un bureau technique.

La vélostation de l'agglomération de Delémont séduit loin à la ronde

La vélostation de l'agglomération de Delémont a ouvert ses portes le 20 janvier 2014 à la Gare CFF de Delémont. Une soixantaine d'amateurs de vélo et de mobilité douce, dont près de 40 abonnés, l'ont déjà adoptée. L'occasion de faire le point avec son responsable Nicolas Jeanbourquin et de donner la parole à quelques-uns de ses utilisateurs.

Par **Manuel MONTAVON**

Offrant 109 places de stationnement surveillées pour vélos dans sa configuration actuelle, la vélostation de l'agglomération de Delémont pourra augmenter sa capacité à 250 places si la demande s'en fait sentir. Première grande réalisation concrète de l'agglomération, cet abri couvert et sécurisé situé à la Gare CFF de Delémont connaît le succès puisque 37 personnes résidant dans l'agglomération ainsi que des pendulaires de la région et même hors canton (Bâle) avaient souscrit un abonnement à fin mars dernier. Le taux d'occupation se monte même à un peu plus de 50% si l'on compte que 58 clients l'utilisent régulièrement avec leur carte d'accès. «C'est un très bon chiffre», confirme Nicolas Jeanbourquin, en charge de l'exploitation de la vélostation et responsable du secteur «Environnement et mobilité» du département d'insertion Propul's de Caritas, «On rentre dans les objectifs fixés pour la première année. La courbe des ventes d'abonnements est linéaire et nous avons tous les jours des demandes. On compte de même sur les beaux jours et la météo, même si la saison hivernale nous aussi a été favorable».

Insertion et visibilité

Nicolas Jeanbourquin, qui note que le bouche à oreille a également une part importante dans ce succès, tient à rappeler que la vélostation joue son rôle social puisque le personnel de Caritas s'occupe de la gestion des clients



Nicolas Jeanbourquin, responsable de la gestion de la vélostation, tire un bilan positif des premiers mois d'exploitation.

et offre également aux abonnés des services d'entretien et de réparation très appréciés (aussi sur des vélos récupérés par Caritas). Des prestations qui s'ajoutent aux travaux d'entretien effectués dans les alentours et dans plusieurs parcs publics à proximité de la Gare. «Ces travaux, que nous effectuons l'après-midi, sur mandat de la Commune, permet de valoriser les gens par le travail mais aussi d'avoir une bonne visibilité. Les gens nous félicitent et nous remercient, souvent d'ailleurs au grand étonnement de nos employés».

En un mot comme en cent, ça roule pour la vélostation qui a tout pour séduire. C'est du moins le constat que l'on peut en tirer en donnant la parole à ses abonnés.

Jean-Pierre Scherrer, Delémont



«Je viens d'acquérir un vélo électrique et j'utilise régulièrement la vélostation du fait que je fais plusieurs allers et retours professionnels en train par semaine. Cela me permet de laisser mon vélo à la gare CFF le matin et de le reprendre le soir en toute simplicité. Le concept de la vélostation est très intéressant car il n'y a plus de problèmes de parcase. J'utilise aussi très souvent la vélostation en semaine, le week-end, et également lorsque je ne vais pas forcément à la gare elle-même. J'utilise beaucoup les transports publics et je circule aussi à vélo parce que ce dernier est un moyen très pratique pour se déplacer en ville. Vu que mon vélo est neuf, je n'ai pas encore fait appel aux services de Caritas, mais j'ai eu des très bons échos d'un utilisateur qui avait donné son vélo à réparer. Je n'hésiterai donc pas à faire appel à eux dans le futur. Les contacts lors la prise de l'abonnement ont en tout cas été très sympathiques et les employés étaient très serviables. La vélostation est une excellente opportunité offerte aux Delémontains et ce système gagne à être connu».

Pierre Broglin, Courroux



«Je fais depuis 24 ans les trajets en train entre Delémont et Porrentruy et je me rends à vélo à la Gare de Delémont. Comme j'arrive toujours à la dernière minute, c'est très pratique de pouvoir parquer mon vélo au plus près de la gare et plus au sud des voies CFF où le parking était souvent complet. Maintenant, il y a toujours de la place et mon vélo est à l'abri des intempéries. Pour l'instant, je n'ai pas recours aux services de Caritas car j'effectue moi-même les petites réparations sur mon vélo. Mais je ferai appel aux services de Caritas pour les travaux d'entretien plus conséquents. J'apprécie enfin tout particulièrement la vélostation lorsque mon vélo reste à la gare durant la nuit ou le week-end car je suis certain de le retrouver en bon état, ce qui auparavant n'était pas du tout certain».

Isabelle Favre, Vicques



«J'ai un vélo électrique et je me rends souvent à Delémont par les pistes cyclables. Comme cela m'ennuyait de laisser mon vélo en ville sans surveillance, je préfère le parquer désormais à la vélostation et payer une somme modique tous les mois qui profite aux employés de Caritas. L'accueil est très sympathique et les gens très gentils. Je suis très satisfaite de cette vélostation».

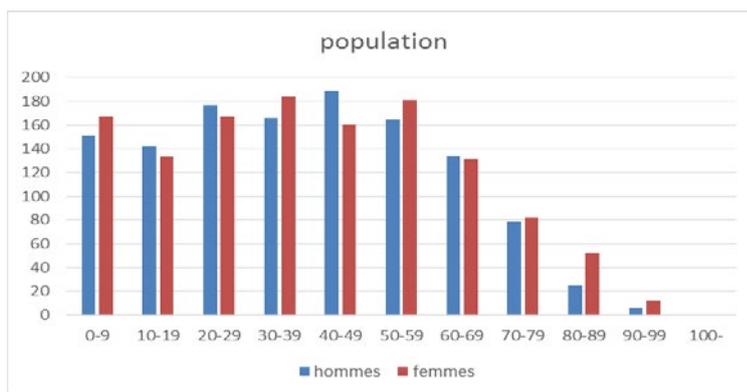
Valérie Cerf, Courgenay



«Je laisse toujours mon vélo à la Gare CFF pour effectuer les trajets entre la gare et mon travail à Delémont. Grâce à la vélostation, mon vélo est l'abri du vol et des déprédations. Je m'en suis en effet déjà fait voler quatre. Le côté social de la vélostation est également intéressant. J'ai déjà eu recours aux services de Caritas, ils ont entièrement retapé et nettoyé mon vélo, réparé mes freins, le tout pour un prix défiant toute concurrence. C'est vraiment un super service. Il y a très longtemps que j'attendais cette vélostation».



PORTRAIT DE Courtételle



On dit que Courtételle est un village où il fait bon vivre !

A moins de 3 km de Delémont, la situation du village est idéale. Avec ses 2'500 habitants, son développement démographique est permanent.

Au niveau mobilité, Courtételle est relié au rail par la gare CFF, à l'autoroute par la jonction de Delémont-Ouest. Quant aux itinéraires cyclables, le village est relié du côté est à la capitale cantonale et du côté ouest à Courfaivre via la vallée de la Sorne.

Vie associative

La vie associative villageoise est intense. Ce sont plus de 25 sociétés qui s'activent dans leurs disciplines respectives. En ce sens, la commune essaie de tout mettre en œuvre pour offrir les infrastructures nécessaires et indispensables afin que tous ces groupements ou sociétés puissent être actifs et s'épanouir pleinement dans les activités de leur choix.

A cet effet, il faut citer le centre sportif communal qui est la fierté de tout en chacun à Courtételle.

Nature et détente

Les espaces nature et balades sont connus loin à la ronde, tels que l'étang de Sacy, le sentier botanique du Bois de Chau et les nombreux parcours pédestres dans les forêts de l'envers, sans parler de la ferme-auberge des Fouchies, endroit idéal pour se restaurer à la condition que l'on réserve sa place assez tôt.

Economie et services

Du côté économique, Courtételle recense de grandes entreprises dans divers domaines: constructions métalliques, micro-mécaniques, constructions bâtiment et génie civil, centrale à béton, garages automobiles, etc.

Les activités de services sont également bien présentes à Courtételle avec sa banque, son bureau postal, sa crèche-garderie, ainsi que son unité d'accueil pour les élèves du primaire.

On dénombre également trois restaurants et un bar à café.

Histoire

Les origines

On ne connaît pas grand-chose des origines de Courtételle, car elles se perdent dans la nuit des temps. Ce qui est sûr, c'est que le village eut rendez-vous très tôt avec l'histoire. Le 21 février 666, Caticus, duc d'Alsace, y rencontra saint Germain et saint Randoald dans la basilique Saint-Maurice (nom pompeux donné à la petite église dressée au pied de la colline de Chau, dont les fondations ont été exhumées lors de fouilles dans les années 1970).

Un jour de l'année 666, les deux religieux furent assassinés par des hommes de Caticus, alors qu'ils regagnaient à pied le monastère de Moutier-Grandval. La tradition situe ce drame à la Communance. C'est le plus ancien souvenir historique de la vallée de Delémont.

La petite Vendée

Autre événement historique, peu connu, 1000 ans plus tard, auquel fut associé Courtételle, ainsi que toute la Vallée: La Petite Vendée jurassienne; comme l'appellera l'historien Paul-Otto Bessire. En 1793, les districts de Delémont et de Porrentruy, réunis à la France, constituent le Département du Mont-Terrible. La Convention décide la formation, dans ce département, d'un bataillon de mille gardes nationaux «volontaires». La vallée de Delémont doit fournir 445 hommes à cette troupe, mais les jeunes gens susceptibles de s'engager refusent de prendre les armes.

Trois grands noms

Le village de Courtételle est fier d'avoir vu grandir trois Jurassiens célèbres. Grégoire Joliat est devenu le 4e Abbé de Bellelay en 1743. Sous son règne, la célèbre abbaye fut très prospère. C'est lui qui fit construire les murs de clôture du couvent, le moulin, la tannerie, ainsi que les deux grandes fermes.

Léon Froidevaux, musicien, journaliste et patriote, eut de nombreux démêlés avec la justice militaire qui voulait le réduire au silence. Il dénonça les scandales de l'époque dans son propre journal et dans différents écrits; il fut condamné à 14 jours de prison et à deux mois de suspension de son journal. Suite à un nouvel article violent, il écope de 13 mois d'emprisonnement et cinq ans de privation des droits civiques. Brisé, Léon Froidevaux mourra 15 ans plus tard, le 15 septembre 1931, à Courtételle. Une plaque rappelle son souvenir sur la façade de sa maison natale, rue du Vieux-Moulin 22.

Amédée Comte est décédé en 1915, ayant fonctionné en tant que préfet et maire. Figure caractéristique du village, il fut le principal instigateur du développement industriel de la localité.

La salle de spectacles

Courtételle est fière de mettre à votre disposition une superbe salle de spectacles. Cette dernière, réalisée en 1990 comprend une salle de 300 m² pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes. Elle dispose d'une scène «ouverte» de 132 m², d'une cuisine complètement agencée pour préparer et servir de 400 à 500 repas, ainsi que tout le matériel et les infrastructures nécessaires.

Une place de parc pour 100 véhicules est située à proximité et la salle peut également être louée pour diverses manifestations (concerts, mariages, fêtes de familles, etc.).

Centre sportif

A la rue du Cornat, à proximité de la salle de spectacles, se trouve le Centre sportif, inauguré en août 1984, qui possède notamment un terrain principal, deux terrains secondaires, une place de gymnastique ainsi que plusieurs emplacements de jeux.

Ces infrastructures accueillent régulièrement des équipes de football, de gymnastique ainsi que les classes d'école et s'harmonisent parfaitement aux besoins des sociétés du village.

